Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 35 (1943)

Heft: 9

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Education ouvrière.

Les lois de la force et celles de la justice. Notes en marge de «Nuits sans lune» de John Steinbeck*).

«A dix heures quarante-cinq, tout était fini; la ville était occupée, les défenseurs hors de combat et la guerre terminée.» Cette phrase à l'allure de communiqué officiel ouvre le drame, le grand drame d'aujourd'hui entre occupés et occupants, le drame de toujours entre la légitimité et la conquête. Par un miracle d'intuition, l'Américain Steinbeck expose après Benjamin Constant le mécanisme de «l'esprit de conquête et d'usurpation». Le don de divination du premier rejoint d'emblée la longue expérience politique du second, réussite d'autant plus admirable que l'auteur de l'Adolphe est l'un des maîtres du roman psychologique. Le livre de Steinbeck et le traité de Benjamin Constant doivent prendre place côte à côte dans notre bibliothèque, à côté des ouvrages où nous cherchons confirmation de notre raison d'être nationale: «L'Histoire de la Suisse» de William Martin, ou celle de Gagliardi, «Missions ou démission de la Suisse» de Denis de Rougemont, «Besoin de grandeur» et «Taille de l'homme» de Ramuz. Je sais bien que ce choix est arbitraire, mais c'est le droit de tout liseur. Et puis une bibliothèque est chose vivante, sa disposition change avec les circonstances et le degré d'actualité des livres. Avec le temps, certains ouvrages descendent d'un rayon, ou de deux, d'autres montent. Mais il en est dont on sait d'emblée qu'ils ne quitteront plus le premier rayon: «Nuits sans lune» est de ceux-là.

Le livre de Steinbeck nous est présenté comme un roman, mais il a tous les caractères de la tragédie: la rapidité et l'intensité de l'action, l'unité du lieu. Les personnages ne sont pas des figures de roman au sens où l'entend Thibaudet: ils ne font pas concurrence à l'état civil. Ce ne sont pas des destinées individuelles, mais les exposants de destins collectifs, du conflit entre les principes mêmes qui régissent ou détruisent les sociétés. Et ce conflit efface tout état civil; les acteurs n'agissent qu'en fonction de l'idée qu'ils incarnent. Le drame se déroule sur le même plan que la tragédie antique ou classique et les dialogues sont à la même hauteur: comme chez Sophocle, Euripide ou Corneille et Racine, ils posent les problèmes en termes aussi définitifs que l'un des discours de l'Histoire de Thucydide ou l'un des dialogues platoniciens, avec la même rigueur que l'une des scholies de Spinoza.

^{*} Marguerat, éditeur, Lausanne.

«Nuits sans lune» est dès l'abord un livre classique. Il est déjà l'un des monuments littéraires de cette guerre.

C'est un petit port charbonnier envahi en pleine paix. Ce pourrait être une de ces petites villes de chez nous, toutes quiètes au bord de l'eau, qui ont peut-être «besoin de grandeur», mais où peut se dérouler l'action de livres aussi épiques que la «Guérison des maladies» et d'où peut sortir ce cri par quoi «tout sera sauvé», ce cri dont Ramuz n'a jamais désespéré malgré l'apparente médiocrité des circonstances de la vie. Le livre de Steinbeck est la meilleure réfutation — en admettant qu'elle doive être encore faite — du pseudo-romantisme des partisans du «vivere pericolosamente». Il démontre que l'habitude du bonheur n'avilit pas les hommes et que la dignité de la vie paisible — qui était l'idéal d'un Montesquieu - ne porte en rien atteinte à l'héroïsme, qui est plus quotidien qu'on ne le pense. «Nuits sans lune», en montrant que l'on est fermement convaincu que nos petites villes pourraient être grandes s'il le fallait, contribue ainsi plus que cent articles et discours ambitieux à renforcer ce que l'on a convenu d'appeler notre défense spirituelle. Il expose avec une puissance et une simplicité bibliques le problème décisif d'aujourd'hui et de toujours: l'antagonisme entre les lois de la force et celles de la justice. La force et la justice ne sont conciliables qu'entre hommes libres. La force étant alors aussi juste et la justice aussi forte que l'imperfection de l'homme et que les passions, même adoucies par une longue paix, le permettent, les institutions sont légitimes, durables et respectées. Elles sont humaines, c'est-à-dire qu'elles sont là pour l'homme, à sa mesure, le protégeant contre lui-même, ce qui est toujours nécessaire. N'opprimant pas les citoyens, elles ne tendent pas à opprimer ceux d'ailleurs. Ce sont alors les institutions dont Jean-Jacques fait l'éloge dans son adresse de 1754 à la République de Genève: «Si j'avais eu à choisir le lieu de ma naissance, j'aurais choisi une société d'une grandeur bornée par l'étude des facultés humaines, c'est-à-dire par la faculté d'être bien gouvernée, et où, chacun suffisant à son emploi, nul n'eût été contraint de commettre à d'autres les fonctions dont il était chargé, un Etat où, tous les particuliers se connaissant entre eux, les manœuvres obscures du vice, ni la modestie de la vertu, n'eussent pu se dérober au regard et au jugement du public, et où cette douce habitude de se voir et de se connaître fît de l'amour de la patrie l'amour des citoyens plutôt que celui de la terre.

J'aurais voulu pouvoir naître dans un pays où le souverain et le peuple ne pussent avoir qu'un seul et même intérêt, afin que tous les mouvements de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun; ce qui, ne pouvant se faire à moins que le peuple et le souverain ne soient une même personne, il s'ensuit que j'aurais voulu naître sous un gouvernement démocratique sagement tempéré.

J'aurais voulu vivre et mourir libre, c'est-à-dire tellement soumis aux lois que ni moi ni personne n'en pût secouer l'honorable joug, ce joug salutaire et doux que les têtes les plus fières portent d'autant plus docilement qu'elles sont faites pour n'en porter aucun autre.»

Telles apparaissent la liberté et les institutions d'hier à ceux qui les ont perdues. Telles devaient être la petite ville et les innombrables petites villes victimes, maintenant que la liberté n'est plus, de l'incomptabilité des lois auxquelles obéissent la force et la justice. Mais telles sont encore, et telles peuvent demeurer nos petites villes si nous savons respecter et fortifier ce qui peut faire de ces lignes de Rousseau non pas la description d'un état de choses

idéal, mais d'une forte réalité: l'esprit public.

Qu'est-ce que l'esprit public, demandait André Chénier? «Une certaine raison générale, une certaine sagesse pratique et comme de routine, à peu près également départie entre tous les citoyens, et toujours d'accord et de niveau avec toutes les institutions publiques; par laquelle chaque citoyen connaît bien ce qui lui appartient, et par conséquent ce qui appartient aux autres; par laquelle chaque citoyen connaît bien ce qui est dû à la société entière et s'y prête de tout son pouvoir; par laquelle chaque citoyen respecte sa propre personne dans autrui, et ses droits dans ceux d'autrui.» Nos institutions étant légitimes, parce que librement consenties, la tragédie qui se déroule tout au long du livre de Steinbeck nous indique notre devoir. «Nuits sans lune» n'expose pas seulement un mécanisme, mais fait sentir à ceux qu'il n'a pas broyés leur responsabilité, l'obligation morale de renforcer cet esprit public et d'épurer encore les valeurs pour lesquelles tant d'hommes — pas plus courageux que vous et moi, craintifs comme vous et moi devant des événements dont la signification dernière leur échappe — sont morts dans tant de petites villes.

«A dix heures trente, la musique de régiment de l'envahisseur jouait de beaux airs sentimentaux sur la place principale, entourée des habitants qui, la bouche entr'ouverte, regardaient avec de grands yeux étonnés...» «Joseph (le domestique du bourgmestre) soupçonnait qu'il devait se passer quelque chose de bien important pour qu'il y eût des troupes étrangères dans la ville et que les soldats de la garnison eussent été tués ou faits prisonniers. Il lui faudrait tôt ou tard se faire une opinion sur tous ces événements.» La petite ville continue, pendant ces premières heures, de vivre dans l'habitude, dans la passivité de la liberté. La liberté et les institutions sont encore comme un vêtement longtemps porté, vieux serviteur où l'on vit tièdement et confortablement. Pourtant, les trompettes allègres de la fanfare militaire ont le son de celles de Jéricho. Le colonel Lanser, commandant des troupes d'occupation, demande sa première entrevue au vieux maire Orden, un de ces magistrats «blanchis sous le harnais» et dont on dit sur leur tombe qu'ils furent «intègres et dévoués», ce qui est une manière de dire qu'ils furent médiocres parce que, n'est-ce pas, dans ces petites villes où l'arrivée du bateau-poste et le changement de préfet sont des événements, il n'est pas difficile d'être intègre et dévoué. Il y a toute une littérature sur cette médiocrité. Je l'ai toujours tenue pour fausse et facile, car alors que signifierait la parole: «Celui qui est fidèle dans les petites choses, je l'établirai sur de grandes choses»? «Nuits sans lune» la justifie.

Dès l'abord, le bourgmestre Orden pressent la menace qui pèse sur les institutions. A sa femme qui entend recevoir civilement le colonel, il répond: «Avec votre permission, Madame, nous n'offrirons pas de vin. En ce moment, les gens ont l'esprit troublé; il y a si longtemps qu'ils ont vécu en paix qu'ils ne peuvent pas savoir ce que c'est que la guerre. Ils l'apprendront et la confusion disparaîtra de leurs esprits. Moi j'ai été élu par eux précisément pour ne pas me laisser troubler...»

Déjà il commence à grandir avec la menace et à montrer que l'habitude de l'intégrité et du dévouement l'a rendu digne d'être établi sur de grandes choses. Dès le début de l'entretien avec le colonel Lanser, l'abîme qui sépare la conquête, l'usurpation de la légitimité apparaît. Pour l'occupant, le problème est simple:

— Le charbon doit être extrait de la mine et transporté par bateau. Nous avons amené des techniciens, mais la population locale continuera de travailler dans la mine. Est-ce bien clair? Nous n'avons nullement l'intention d'user de violence...

— Oui, dit le maire. C'est assez clair... Mais supposez que les gens ne veuillent pas travailler dans la mine?

— J'espère qu'ils le voudront, répondit le colonel, car il faudra qu'ils le fassent. Nous avons besoin du charbon.

— Mais s'ils ne le veulent pas?

— Il faut qu'ils le veuillent. Ce sont des gens paisibles. Ils ne tiennent pas à avoir des ennuis.

Il attendit la réponse du maire et, comme elle ne venait pas, il demanda:

- N'ai-je pas raison, monsieur le maire?

Orden tournait et retournait sa chaîne de maire dans ses doigts.

- Je ne sais pas colonel, ils sont paisibles lorsqu'ils ont leur propre gouvernement. Mais je ne sais comment ils pourraient se comporter avec le vôtre. Il y a là une terre inexplorée, voyez-vous. Nous avons mis plus de quatre cents ans pour édifier nos institutions.
- Nous le savons, répondit avec vivacité le colonel, et c'est pourquoi nous conserverons votre constitution. Vous garderez vos fonctions de maire et c'est vous qui donnerez les ordres, infligerez les punitions et accorderez les récompenses. De cette façon, il n'y aura pas de difficultés.

Voici exposé dans ce court dialogue toute l'erreur psychologique du conquérant, qui cède à croire que les institutions peuvent servir indifféremment la légitimité dont elles sont issues et l'usurpation. Il oublie que leur mission essentielle est de protéger et d'organiser la liberté et non pas d'aider à l'asservir. La constitution que le bourgmestre Orden avait promis de respecter n'était certainement pas très différente de la nôtre:

«La Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des confédérés et d'accroître leur prospérité commune.»

Ce but est donc naturellement contraire à l'intérêt de l'envahisseur. C'est pourquoi tout gouvernement devient illégitime dès l'instant où il se met au service du conquérant.

Le bourgmestre Orden, qui a vieilli dans la paix, et probablement sans problèmes difficiles à trancher, ne fait encore que le pressentir:

- Enfin, vous essaierez de collaborer avec nous?

Orden secoua la tête.

— Je n'en sais rien, fit-il. Quand mes concitoyens auront décidé de leur attitude, il est bien probable que je m'y conformerai.

- C'est bien vous qui avez l'autorité dans cette ville!

Le maire eut un sourire:

— Vous ne le croirez peut-être pas; et pourtant, c'est la vérité: l'autorité, c'est notre cité elle-même qui la détient. Je ne sais pourquoi, ni comment, mais c'est ainsi. De là vient que nous ne pouvons agir aussi rapidement que vous. En revanche, une fois que nous avons choisi notre route, nous agissons en commun accord...

*

L'occupation se prolonge et la fatalité suit son cours. Seul de de son état-major, le colonel Lanser savait ce qu'était la réalité de la guerre quand elle se prolonge et que l'occupation ne se déroule jamais conformément aux manuels de service. Il a l'expérience de deux guerres. Il est soldat, mais il est homme; il connaît les failles de l'organisation militaire, tandis que son adjudant, le capitaine Loft, qui n'est encore que soldat, croit à son infaillibilité. C'est à la catégorie des Loft que Constant a pensé en écrivant: «La classe désarmée leur paraît un ignoble vulgaire; les lois, des subtilités inutiles; les formes, d'insupportables lenteurs; ils estiment pardessus tout, dans les transactions comme dans les faits guerriers, la rapidité des évolutions. L'unanimité leur semble nécessaire dans les opinions, comme le même uniforme dans les troupes; l'opposition leur est un désordre, le raisonnement une révolte, les tribunaux des conseils de guerre, les juges des soldats qui ont leur consigne, les accusés des ennemis, les jugements des batailles.»

L'un des officiers est tué par un mineur.

— Ainsi, voilà que cela recommence, dit le colonel. Nous allons fusiller cet homme et nous nous ferons vingt nouveaux ennemis. C'est tout ce que nous savons faire. Oui, vraiment, c'est tout ce que nous savons faire!

«Observez la différence qui existe toujours entre la défense légitime et le système des conquêtes, dit Constant; cette différence se reproduira souvent encore. Le soldat qui combat pour sa patrie ne fait que traverser le danger; il a pour perspective ultérieure le repos, la liberté, la gloire; il a donc un avenir et sa moralité, loin de se dépraver, s'ennoblit et s'exalte. Mais l'instrument d'un conquérant insatiable voit après une guerre une autre guerre, après un pays dévasté, un autre pays à dévaster de même, c'est-à-dire, après le hasard, le hasard encore.»

«Oui, vraiment, c'est tout ce que nous savons faire!» Lanser a l'habitude de l'occupation; il connaît, pour l'avoir expérimenté, l'antagonisme foncier entre l'usurpation et la légitimité. Après avoir annoncé au maire que le mineur qui a tué l'officier sera fusillé, il ajoute: «Nous ne sommes pas seuls maîtres de nos actes et nous

ne décidons pas selon notre propre jugement.»

Le maire, lui non plus, n'est pas seul maître de ses actes. «L'autorité, c'est notre cité elle-même qui la détient.» Le peuple et le souverain sont une même personne. Il n'est plus le brave homme Orden, mais la cité qui se raidit. Le terrible engrenage dans lequel il est pris lui apparaît maintenant d'une manière parfaitement claire. Au colonel qui lui demande de condamner le mineur, il répond:

— Votre projet est impraticable. D'abord, en ma qualité de maire, je n'ai pas le droit de condamner quelqu'un à mort. D'ailleurs, personne dans notre commune n'en a le droit. En admettant même que je prononce cette sentence, je ne ferais que violer la loi,

tout comme vous l'avez fait.

— Violer la loi? fit Lanser.

— Quand vous êtes entrés dans la ville, vous avez tué six hommes. D'après notre loi, vous vous êtes tous rendus coupables de meurtre. Ne croyez-vous pas, mon colonel, que votre souci de légalité est un non-sens? Entre vous et nous, il n'y a aucun rapport de droit: il y a la guerre. Vous ne vous rendez donc pas compte qu'il faudra nous tuer tous, un par un, si vous ne voulez pas que nous vous exterminions peu à peu l'un après l'autre? C'est vous qui, en envahissant notre pays, avez aboli notre droit et l'avez remplacé par une loi nouvelle. Ne le comprenez-vous pas?

— Vous me permettez de m'asseoir? demanda Lanser.

— Pourquoi m'en demander la permission? N'est-ce pas aussi de l'hypocrisie: n'êtes-vous pas en mesure de m'obliger à rester debout si la fantaisie vous en prend?

— Eh bien, non! protesta Lanser, vous me croirez si vous voulez, la vérité est que personnellement, j'ai de l'estime aussi bien pour votre personne que pour vos fonctions et ... Voyez-vous, monsieur le maire, ajouta-t-il après avoir posé un moment sa tête dans ses mains, je ne suis plus un jeune homme et j'ai gardé le souvenir de certains événements. Cependant, mon opinion n'a aucune importance. Même si je partageais entièrement votre manière de voir,

rien ne serait changé. Les cadres politiques et militaires qui me donnent leurs instructions se sont fixés des buts et emploient pour les atteindre des méthodes qu'il est impossible de modifier.»

26

La fatalité suit son cours. Les actes de sabotage et les attentats se multiplient. «A mesure que l'hiver avançait, la haine grandissait, une haine implacable, muette, maussade, une haine capable d'attendre.» «Maintenant, c'était au tour des conquérants d'être cernés.» Ainsi se vérifiait une fois encore cette observation de Constant: «La force nécessaire à un peuple pour tenir tous les autres dans la sujétion est, aujourd'hui plus que jamais, un privilège qui ne peut durer. La nation qui prétendrait à un pareil empire se placerait dans un poste plus périlleux que la peuplade la plus faible; elle deviendrait l'objet d'une horreur universelle. Toutes les opinions, tous les vœux, toutes les haines la menaceraient, et tôt ou tard, ces haines, ces opinions et ces vœux éclateraient pour l'envelopper.» Ces paroles ne résonnent-elles pas comme celle du chœur dans la tragédie? «Et au fond du cœur de tous ces hommes (les soldats), l'angoisse se glissa.» Si tout venait à s'écrouler chez nous, pensaient-ils, on ne nous le dirait pas, et d'ailleurs, il serait trop tard. Ici, les gens ne nous épargneront pas. Ils nous tueront jusqu'au dernier...» Ils avaient acquis la conviction qu'il suffirait de la moindre défaillance, du plus léger relâchement, peut-être même d'un sommeil trop prolongé, pour provoquer les mêmes horreurs; aussi étaient-ils agités et inquiets jusque dans leur sommeil et leurs nerfs surexcités pendant le jour. «... Ainsi, les vainqueurs en étaient arrivés à craindre les vaincus...»

Ils sont intérieurement vaincus par l'isolement, par le vide absolu qui s'est fait autour d'eux. Il n'y a d'amour et d'humanité nulle part, nul rayon d'espérance.

On frappe à la porte d'une jeune femme.

— Qui êtes-vous? dit Molly. Que me voulez-vous? Vous ne pouvez pas entrer ici. Que venez-vous faire?

Mais le lieutenant Tonder entra dans la chambre. Il portait son ample manteau gris. Otant son casque, il dit d'un ton suppliant:

- Je vous assure que je ne vous veux aucun mal. Je vous en prie, laissez-moi entrer.
- Mais que me voulez-vous? demanda Molly qui ferma la porte derrière lui.
- Je voudrais seulement vous parler, mademoiselle, pas autre chose. Vous entendre me parler, voilà tout ce que je désire!

— Ainsi, vous m'imposez votre présence?

— Non, mademoiselle; mais permettez-moi seulement de rester quelques instants et après je m'en irai.

- Mais, enfin, qu'est-ce que vous me voulez?

— Pourrez-vous me comprendre? dit-il. Me croirez-vous? Ne pouvons-nous pas, pendant quelques instants, oublier cette guerre? seulement pour un moment? Dites-moi, rien que pour un moment,

ne pouvons-nous pas parler l'un avec l'autre, comme deux êtres

quelconques?

— Ne me détestez pas, je vous en prie. Je ne suis qu'un simple lieutenant. Je n'ai pas demandé à venir ici et vous n'avez pas choisi d'être mon ennemie. Je ne suis qu'un homme et non un conquérant.

Mais non, il n'y a plus que des occupants et des occupés obéissant à des lois inexorablement différentes, auxquelles il n'appartient plus ni aux uns ni aux autres de se soustraire. Voudraient-ils être humains, les occupants ne le pourraient pas. Voudraient-ils se soumettre, voudraient-ils avoir peur, voudraient-ils douter de la justice de leur cause, les occupés ne le pourraient pas; il est trop tard.

— Vois-tu, continua Orden, j'ai peur! J'ai bien pensé à différents moyens pour fuir et essayer de me tirer d'affaire. J'ai eu l'idée de partir. J'ai même pensé à demander grâce pour moi-même,

et j'en suis maintenant honteux!

— Mais tu n'en as rien fait? dit Winter en le regardant.

- Non.

— Et tu ne le feras pas non plus.

— Non, évidemment, fit Orden, avec une légère hésitation. Mais, tout de même, j'y ai pensé.

— Sais-tu si chacun de nous n'y a pas pensé aussi? dit Winter très doucement. Sais-tu si, moi aussi, je n'en ai pas eu l'idée?

- Je me demande pourquoi ils t'ont arrêté, dit Orden. Je

suppose qu'ils vont également te fusiller.

- Je le pense aussi, dit Winter, qui se mit à tourner les pouces et à examiner avec intérêt comment ils passaient l'un au-dessus de l'autre.
 - Tu le sais comme moi.

Et après un moment de silence, Orden reprit:

- Vois-tu, docteur, je ne suis qu'un petit personnage et notre ville aussi est petite; mais il y a sans doute chez les hommes modestes une étincelle prête à devenir une flamme. J'ai eu peur; j'ai eu une peur terrible et j'ai pensé à tout ce que je pourrais faire pour sauver ma propre vie; puis ce sentiment d'anxiété a disparu, et maintenant j'éprouve parfois un sentiment d'allégresse, comme si j'étais plus grand et meilleur que je ne suis en réalité. Et sais-tu aussi à quoi j'ai pensé, docteur? dit-il, tandis que ce souvenir lui ramenait un sourire sur les lèvres. Te souviens-tu du temps où nous faisions nos études et expliquions l'Apologie? Te rappelles-tu encore le passage où Socrate déclare: «Peut-être quelqu'un me dira-t-il: Ne rougis-tu pas, Socrate, d'avoir choisi un genre de vie qui t'expose aujourd'hui au danger de mourir prématurément? Mais je serai en droit de lui répondre: Tu es dans l'erreur, toi qui pense que l'homme, lorsqu'il est de quelque utilité à ses semblables, doit calculer les chances de la vie ou de la mort et ne pas considérer seulement si ce qu'il fait est juste ou injuste ...»

La peur est passée parce qu'Orden et son ami Winter et tous

les habitants de la petite ville sentent jusqu'au dernier qu'ils incarnent une idée juste qui ne permet pas de transiger. L'injustice de la force est si évidente, si totale, et sa menace si permanente qu'il n'y a plus de place, qu'il n'y a plus un instant pour le doute. Une conviction si absolue ne peut se traduire que par des actes de foi. La question de la destinée personnelle ne se pose plus. La foi et ses exigences excluent chez les victimes de la tragédie l'idée de l'arbitraire, abolissent le sentiment d'être le jouet du hasard. Des hommes pas plus courageux que nous meurent héroïquement pour des idées dont ils ne s'étaient jamais beaucoup souciés avant que leur évidence ne leur ait été imposée par leur négation même. Mort, où est ton aiguillon, tombeau, où est ta victoire?

«Mais non, dit-il, ils ne peuvent pas arrêter le maire. Le maire est un concept d'hommes libres: il survivra à toutes les arresta-

tions.»

Mais non, ils ne peuvent pas tuer le maire, mais non, ils ne peuvent pas tuer un homme libre...

— Ce peuple ne veut pas être conquis, mon colonel; donc il ne le sera pas. Des hommes épris de liberté ne peuvent pas commencer une guerre. Mais une fois qu'ils ont été attaqués, ils peuvent continuer la lutte indéfiniment, même après la défaite. Les «peuples-troupeaux» qui suivent le guide en sont incapables. C'est pourquoi vous verrez toujours les peuples-troupeaux gagner les batailles et les peuples libres gagner les guerres.

Il reste encore au commentateur à s'excuser d'avoir commenté ce qui n'a pas besoin de l'être. Mais il espérait ainsi faire mieux connaître un ouvrage encore trop ignoré. Si cet article pouvait engager les cercles d'études à consacrer à «Nuits sans lune» une soirée de discussion, il n'aurait pas été écrit en vain.

Théo Chopard.